



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf décembre, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick PETITJEAN.

Nombre de Conseillers en exercice : 35
 Nombre de Présents : 24
 Nombre de votants : 24
 Date de la Convocation : 13 décembre 2019

Après avoir constaté que le quorum était obtenu, le Président ouvre la séance. Il demande à l'assemblée si elle a des remarques concernant le compte-rendu de la dernière réunion de Conseil Communautaire. En l'absence d'observation particulière, le compte-rendu est validé.

1) Intervention de la DGFIPP

La réforme de la DGFIP laisse entrevoir la disparition des trésoreries actuelles, remplacées par deux nouvelles structures : les services de gestion comptable et les conseillers de collectivités locales. Parallèlement, seraient créés des accueils de proximité pour recevoir les citoyens.

Cette évolution doit également permettre d'améliorer les prestations offertes en matière de gestion financière et comptable des collectivités locales et de conseil aux élus, notamment pour les collectivités les plus petites ou les plus fragiles. A cet effet, la DGFIP dédiera des cadres exclusivement affectés à cette mission et directement installés dans les territoires au plus près des élus et des collectivités.

Calendrier

CALENDRIER	MISSIONS	OPERATIONS
1 ^{er} janvier 2 0 2 0	accueil	Préfiguration de points de contact
	SPL	Préfiguration de conseillers aux décideurs locaux
	Fiscalité professionnelle	Regroupement à Lons-le-Saulnier des SIE de Saint-Claude et Lons-le-Saulnier
1 ^{er} septembre 2 0 2 0	SPL	Création du SIGC de Dole Déploiement associé des conseillers et points de contact
	Fiscalité professionnelle	Création du SIE départemental : regroupement à Lons-le-Saulnier des SIE de Dole et Lons-le-Saulnier
	Fiscalité des particuliers	Regroupement à Dole des SIE de Poligny et Dole
1 ^{er} janvier 2 0 2 1	SPL	Création du SIGC de Poligny Déploiement associé des conseillers et points de contact Création du SIGC de Lons-le-Saulnier Déploiement associé des conseillers et points de contact
	ARRÊTES	Création de 13 résidences sociales départementales
	ARRÊTES	Transfert de fiscalité à smances à au SIP de Lons-le-Saulnier
	Fiscalité des particuliers	Regroupement à Lons-le-Saulnier des SIE de Saint-Claude et Lons-le-Saulnier
	SPL	Création du SIGC de Saint-Claude Déploiement associé des conseillers et points de contact



	<ul style="list-style-type: none"> × Bletterans × Bois d'Amont × Clairvaux les lacs × Chaussin × Coteaux du Lizon × Hauts de Bienne × Moisse × Nozeroy × Orchamps × Orgelet × Ounans × Poligny × Saint-Amour × Salins les Bains × Sellières
Services de gestion comptable	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dole ○ Lons le Saunier ○ Poligny ○ Saint-Claude
Trésorerie hospitalière	<ul style="list-style-type: none"> • Dole
10 conseillers aux décideurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Dampierre ❖ Dole ❖ Chaussin ❖ Chamblay ❖ Poligny ❖ Bletterans ❖ Champagnole ❖ Lons le Saunier (ECLA+CD39) ❖ Beaufort ❖ Orgelet / Clairvaux les lacs / la Coux du Dombief / Arintyod / Moirans en montagne ❖ Saint-Claude ❖ Hauts de Bienne ❖ Les Rousses

1/ Les Espaces France Services

Ce réseau vise à faciliter l'accès des citoyens à un panier de services publics de qualité. Les usagers pourront effectuer diverses démarches administratives dans un lieu unique et se renseigner auprès d'agents polyvalents, formés de manière pointue et efficace.

Un bouquet de services du quotidien : Démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi, les espaces France Services dispenseront neuf services : ceux du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du



prélèvement à la source), de la Justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit), de l'assurance maladie, de l'assurance retraite, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de La Poste.

Cette nouvelle organisation doit favoriser la proximité avec les concitoyens, avec au moins une structure par canton et un accès aux services publics à moins de 30 minutes.

Objectifs (circulaire du 1er juillet 2019)

- une plus grande accessibilité des services publics
- une plus grande simplicité des démarches administratives
- une qualité de service renforcée

Principes de mise en oeuvre

- × une refonte complète du réseau existant des Maisons de services au public (MSAP)
- × l'ouverture de nouvelles implantations France Services là où sont les besoins, prioritairement dans les cantons ruraux et les quartiers prioritaires de la Ville
- × l'utilisation de locaux existants
- × une réflexion à conduire sur la mobilité des services offerts

Etat des lieux départemental

- 5 MSAP peuvent être labellisées au 01/01/2020

Arbois - Beaufort-Orbagna - Hauts de Bienne - Ounans - Salins-les-Bains

- 1 MFS créée au 01/01/2020 à Poligny

- 7 MSAP avec plan de montée en gamme

Arinthod - Bletterans - Bois d'Amont - Chaussin - Orchamps - Orgelet - Sellières

- 11 projets recensés

Authume - Tavaux - Moisseuse - Lavans-lès-Saint-Claude - Saint-Laurent-en-Grandvaux - Saint-Lupicin - Saint-Amour - Dole - Nozeroy - Champagnole - Clairvaux-les-Lacs

2/ Les conseillers aux décideurs locaux (CDL)

Des cadres possédant un haut niveau d'expertise seront exclusivement affectés à la mission de conseil auprès des collectivités locales. Ils seront installés dans les territoires au plus près des ordonnateurs. Ils devront disposer d'un bureau de préférence dans les locaux même d'une collectivité locale.

Les missions du CDL

- o Conseil régulier (budget, fiscalité, analyses prospectives, recouvrement, opérations complexes...)
- o Conseil thématique
- o Conseil personnalisé (analyse financière, étude de faisabilité...)



1^{er} janvier 2021 pour CC Arbois, Poligny, Salins Cœur du Jura, CC Bresse Haute Seille, CC Champagnole Nozeroy Jura, CC Plaine Jurassienne, CC Val d'Amour.

Avec 3 CDL.

Il est précisé que le salaire du CDL sera à la charge exclusive de la DGFIPP.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents approuve la charte d'engagement du nouveau réseau de proximité des finances publiques

2) Programmation culturelle 2020

Mois	Animation	Coût TTC tout compris	Informations
Janvier	Conférences de l'Université ouverte de Dole	0	Vendredi 10 janvier : les populations juives dans le comté de Bourgogne aux XIII ^e et XIV ^e siècles, Jacky Theurot Vendredi 17 janvier : Que voyons-nous dans le ciel ? Les différents objets du ciel, Michel Martin Vendredi 24 janvier : La chanson réaliste, Anne-Marie Humbert ♣18h
7 février	Si Tu François Requet (68)	290 €	Une expérience de musique en interaction avec le public. 50 min
Mercredi 26 février vacances scolaires	Atelier numérique	0	Animé par l'équipe de la médiathèque et Laura du service communication
Samedi 29 février 17h30	Concert des Tongues Joviales	2 500 €	Concert anniversaire des 20 ans des Tongues Joviales avec 2 chorales invitées : Gaudeamus de Vesoul et L'Alouette de Chaussin
Mars	Relance de la grainothèque	Estimation : 200 €	S'inscrira dans le programme Grainofête Programmation en cours...
Avril Programmation en cours	Conférence sur la naturopathie Valérie Peseux (39)	100 €	Découverte de la naturopathie
Mercredi 29 avril	Le peuple du chemin Cie Tour de Cirque	993 €	Spectacle narratif, visuel et sonore sur les indiens d'Amazonie tiré du roman jeunesse <i>Le peuple du chemin</i> de Marion Achard A partir de 8 ans - 45 min



Samedi 16 mai	10 ans de la médiathèque	5 755 €	programme spécifique sur la journée
Samedi 20 juin	Où es-tu doudou ? Cie Toutin Pataques (71)	622.45 €	Spectacle pour tout-petits : 6 mois/4 ans 22 min
Mercredi 8 juillet Vacances scolaires	Jeux musicaux	0	Animé par l'équipe de la médiathèque
Vendredi 31 juillet	Nocturne 18h-22h	0	Permanence en nocturne, prêt doublé, verre de l'amitié, et soirée pyjama pour les enfants Animée par l'équipe de la médiathèque
Août			
Septembre Programmation en cours	Insolite et merveilleux Jura Projection par l'APUS	150 € +SACEM	Film d'André Besson 1h36 3 séances possibles pour le même prix : 1 pour les scolaires en après-midi, 1 tout public en après-midi, 1 en soirée
Septembre Programmation en cours	Matinée cleanup et lectures	0	Promenade-nettoyage de la nature ponctuée de lectures à thèmes : proposer plusieurs circuits dans 2 ou 3 villages de la CCPJ
16 octobre	Dédicace Cie Violaine (21)	865 € TTC	Ce récit de vie intimiste plonge le spectateur dans la jeunesse de Jocelyne Lanternier au sein de sa modeste famille. La comédienne décrit le parcours de vie d'une femme indépendante.
Mercredi 28 octobre Vacances scolaires	Atelier pour enfants et spectacle de magie Erlina (39)	540 €	3 ateliers pour enfants + spectacle familial en fin de journée 50' à 1h
Novembre S45	Braderie de livres	0	Avec l'amicale des bénévoles de la médiathèque



Novembre Programmation en cours	Le jeûne - A la croisée des chemins	190 € SACEM et débat inclus	Projection-débat avec le réalisateur Fabien Moine (Dole) Documentaire non partisan qui présente l'état du jeûne en France sans dogmatisme, avec médecins, jeûneurs, chercheurs <i>Film tourné en grande partie dans le Jura</i>
Mercredi 2 décembre Vacances scolaires	Un Noël tzigane Cie du Colibri (25)	700 €	Conte musical familial tzigane à partir de 3 ans 40 min
Tous les 1^{er}s mercredis et samedis du mois	Lutins lecteurs	0	Séances pour tout-petits animées par Karine, adjoint d'animation de la médiathèque
Mardi / 15 jours	Séances animation crèche	0	Séances pour tout-petits animées par Karine, adjoint d'animation de la médiathèque 3 groupes le mardi tous les 15 jours
Mercredi matin 1 fois / mois	Séances animation RAM	0	Séances pour tout-petits animées par Karine, adjoint d'animation de la médiathèque 1 fois / mois
Mardi après- midi 1 fois / mois	Séances animation EHPAD	0	Séances pour les résidents animées par Karine, adjoint d'animation de la médiathèque
Mercredi après- midi 1 fois / mois	Rendez-vous ciné	0	Ateliers cinéma animés par Dorothée
Tous les vendredis matins	Accueils de classes	0	Séances pour les scolaires animées par Karine et Dorothée Tous les vendredis matins à partir de novembre
Cycles de 3 mardi après- midi	Accueils de classes supplémentaires à la demande des classes de CP de Chaussin	0	Séances pour les scolaires animées par Dorothée et/ou Karine Par cycles de 3 séances 2 à 3 fois dans l'année scolaire

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, valide la programmation culturelle ci-détaillée d'un montant total de 12 905.45 €.



3) 10 ans de la médiathèque

Animation	description	coût
concours du slogan de la médiathèque	Destiné aux classes de la CCPJ de participer.	Prix pour les classes lauréates Budget: 200 €
Le livre d'or - album photos de la médiathèque	Inviter les participants à se faire prendre en photo dans le lieu qu'il préfère de la médiathèque, avec leur livre préféré, en sleeveface, ...coller la photo dans l'album et y laisser un petit message	Budget : 150 €
Distribution de marque-pages en bois	A distribuer tout au long de la journée aux visiteurs	Marque-pages en bois Hironwoods (39) : 1 584 € TTC les 1000 (3 modèles différents possibles)
Café littéraire avec André Besson	10h à 12h : Dédicace-vente de ses livres, discussion, lectures d'extraits...	Thé, café
Escape game	6 sessions de jeu de 30' dans la journée	Budget : 300 €
Atelier manga	2 séances dans la journée	Budget : 1 104 € + fourniture du matériel par la médiathèque
Le dôme à mômes	4 séances dans la journée Animation temps calme parents-enfants	Budget : 662 €
Pique-nique géant et sieste musicale	12h00 - 13h30 : Repas tiré du sac + 13h00 à 14h30 : animation musicale avec Louise et Valentine	Budget : 200 €
Goûter d'anniversaire	15h30-16h : remise des prix du concours 16h : gâteau géant d'anniversaire à partager avec les usagers de la médiathèque	Budget : 450 €
Magicien Majerik (39)	Numéros en close up l'après-midi ou pendant le goûter 15h-17h	640 € pour 2 heures

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, valide la programmation culturelle ci-détaillée d'un montant total de 5 755 €.



4) Ordures ménagères

× tarification 2020

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, fixe les tarifs 2020 de la redevance ordures ménagères comme suit :

- 1 personne : 93 €
- 2 personnes : 168 €
- 3 personnes : 231 €
- 4 personnes : 255 €
- 5 personnes et + : 297 €
- Résidences secondaires : 153 €

5) Fonds de concours

Chaussin : aménagement de l'ancienne trésorerie en cabinet de kinésithérapeutes

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'allouer un fonds de concours d'un montant de 15 011.89 € correspondants à 50% du coût total des travaux HT à la mairie de Chaussin pour réaliser lesdits travaux d'aménagement et de réhabilitation.

Longwy sur le Doubs : Réseaux secs des futures résidences seniors

Pour ne pas prendre de retard dans cette opération, la commune de Longwy sur le Doubs propose de réaliser directement l'ensemble des travaux de réseaux secs pour l'ensemble de la parcelle destinée à accueillir les résidences seniors, la CCPJ s'acquitterait de 50% du montant HT des travaux prévus subventions déduites (23 978 €) soit une subvention sollicitée de 11 988 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'allouer un fonds de concours à la mairie de Longwy sur le Doubs pour réaliser lesdits travaux d'un montant égal à 50% du coût total des travaux subventions déduites soit 11 988 €.

Création d'une commission de travail pour fixer les conditions d'octroi des fonds de concours

Le Président propose la création d'une commission afin de créer un règlement d'attribution des fonds de concours. En effet, il est utile de faire évoluer ces subventions et de clarifier les règles d'octroi.

Sont candidats pour faire partie de cette commission :

- M. Pierre GAY
- M. Christian LAGALICE
- M. Gérard MICHAUD
- M. PETITJEAN
- Mme Chantal TORCK

6) Subvention aux associations

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide l'octroi d'une subvention de 500 € à l'association Chauss'ped pour l'organisation de l'édition 2019 de la corrida.



7) Dossier DETR

• Extension de la maison intercommunale des services

Afin de financer les travaux d'aménagement de bureaux supplémentaires au sein de la maison intercommunale des services, le Président propose de solliciter une subvention au titre de la DETR à hauteur de 35% du montant total des travaux, conformément au plan de financement suivant :

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en € HT
Démolition - Maçonnerie	5 900,00	DETR	65 065,00
Charpente bois	5 600,00	35%	
Menuiseries extérieures	20 700,00		
Menuiseries intérieures	10 000,00		
Cloisons/peintures/ isolations	53 100,00	Autofinancement	120 835,00
Sols souples	7 200,00	65%	
Chauffage et ventilation	12 500,00		
Electricité - courants faibles	27 000,00		
Frais annexes	43 900,00		
Total	185 900,00	Total	185 900,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- *Adopte l'opération d'extension de la maison intercommunale des services et arrête les modalités de financement comme présenté ci-dessus ;*
- *décide de lancer le marché de travaux nécessaire à la construction du bâtiment ;*
- *approuve le plan de financement prévisionnel*
- *décide de solliciter l'Etat au titre de la DETR pour financer cet équipement structurant ;*
- *s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;*
- *donne mandat au Président pour mener à bien toutes les démarches nécessaires à la réussite de ce projet.*

• Voie verte

Le conseil départemental du Jura porte le projet de la véloroute « Voie de la Bresse », reliant à terme Dole à Lons-le-Saunier via Tavaux, Chaussin, Bletterans. Une première portion Molay - Chaussin est déjà opérationnelle sur notre territoire et rencontre un vif succès. Le tronçon Gatey - Pleure a fait l'objet de financements de l'Etat et du Conseil régional et sera donc réalisé dès que possible.

Afin d'assurer la continuité de cet équipement, le Président propose au conseil communautaire d'envisager la concrétisation du tronçon Chaussin - Gatey (3.9 km) et dont les travaux sont estimés à 86 400 € TTC soit 72 000 € HT si le tracé emprunte les voies communales (possibilité de créer une voie partagée validée par le Conseil Départemental du Jura).

Pour rappel, un tracé par l'ancienne voie ferrée n'est pas envisageable à court termes faute d'accord de 3 propriétaires et les coûts induits seraient 3 fois plus onéreux.



La réalisation de cette liaison à courts termes est primordiale pour permettre le développement d'une voie verte de 55 km sans interruption.

Le Président rappelle que le Conseil départemental participe au financement à la même hauteur que la communauté de communes (1 € pour 1 €), hors subventions.

Il est proposé au Conseil communautaire de solliciter l'aide financière de l'Etat dans le cadre du dispositif DETR - DSIL- FNADT

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en € HT
Tronçon Chaussin - Gatey Les 4 ponts - giratoire RD469 jusqu'au 14 route de Pleure à Gatey	72 000,00 €	Conseil régional 20 %	14 400,00 €
		DETR - DSIL - FNADT 40 %	28 800,00 €
		Conseil départemental 20 %	14 400,00 €
		Autofinancement 20 %	14 400,00 €
Total	72 000,00 €	Total	72 000,00 €

Il est précisé que les communes concernées par ce projet souhaitent de plus amples informations sur la signalétique et la sécurisation de la future voie verte. Elles souhaiteraient également être associées à une réunion préalable à la réalisation des travaux.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **Choisit de réaliser le tronçon Chaussin - Gatey de la voie de la Bresse par la route**
- **approuve le plan de financement prévisionnel et la réalisation du tronçon Chaussin-Gatey**
- **sollicite une subvention de la DREAL, pour co-financer cet équipement structurant,**
- **sollicite l'aide de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet DETR - DSIL - FNADT,**
- **précise que la Plaine Jurassienne s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;**
- **donne mandat au Président pour mener à bien toutes les démarches nécessaires à la réussite de ce projet.**

8) SMDL : validation nouveaux statuts

La loi MAPTAM a redessiné le paysage du grand cycle de l'eau en créant la compétence « GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations » (GEMAPI), compétence obligatoire des Communautés de Communes. Face à cette évolution législative et en étroite concertation avec l'ensemble des collectivités concernées (Département et EPCI), une réflexion a été portée



par le Syndicat Mixte Doubs Loue (SMDL) sur l'organisation des compétences en matière de gestion du grand cycle de l'eau sur les bassins versants du Doubs et de la Loue.

Compte tenu des règles applicables aux syndicats mixtes ouverts, il convient d'assurer l'évolution du syndicat mixte Doubs Loue au sein même de ses instances (accueil de nouveaux membres puis évolutions des compétences exercées). Ainsi, dans le prolongement des délibérations d'une part des collectivités sur la définition de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle protection de l'environnement et sur la demande d'adhésion au SMDL, et d'autre part du comité syndical sur des modifications statutaires mineures (25 juin 2019) et d'intégration des nouveaux membres (9 septembre 2019), la nouvelle composition du syndicat a été actée par arrêté préfectoral du 21 octobre 2019 modifiant les statuts du SMDL. Ainsi, depuis cette date les membres du SMDL sont :

- Communauté d'agglomération du Grand Dole
- Communauté de communes de la Plaine Jurassienne
- Communauté de communes du Val d'Amour
- Communauté de communes Jura Nord
- Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura
- Département du Jura

La procédure administrative construite avec les services de l'État et validée par celui-ci nécessite à ce jour que le comité délibère sur ses nouveaux statuts (joint en annexe) portant notamment sur :

- L'évolution des compétences exercées (dont la compétence GEMAPI)
- Les modalités de gouvernance
- Les dispositions financières de participation des membres.

Le périmètre du Syndicat est composé du bassin versant du Doubs sur les 5 EPCI membres (CC Plaine Jurassienne, CC Val d'Amour, CC Jura Nord, CC Arbois Poligny Salins, CA Grand Dole) à l'exclusion du sous bassin versant de la rivière « La Furieuse » sur le territoire de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins. La carte du périmètre du syndicat est annexée au projet de statuts.

Les nouveaux statuts du SMDL prévoient en sus de la compétence GEMAPI, d'autres items afin de pouvoir travailler de manière cohérente sur le domaine de l'eau. Il s'agit de :

- Animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.
- Gestion des ouvrages de protection ne relevant d'aucune des classes définies à l'article R.214-113 du Code de l'environnement.
- Exploitation, entretien et aménagement des ouvrages hydrauliques.
- Missions complémentaires : conclusion de conventions avec l'État, la Région, les Départements pour l'animation, la mise en œuvre et le suivi des divers dispositifs liés aux cours d'eau et milieux humides.
- Assistance et conseil auprès des collectivités, partenaires usagers et riverains dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.



En matière de gouvernance, chaque membre (EPCI et Département) dispose de 2 délégués. Chaque délégué est désigné par sa collectivité ou son établissement membre pour la durée de son mandat et dispose d'une ou plusieurs voix délibératives. La représentation au sein du Comité syndical est fixée de la manière suivante :

Membres	Nombre de voix	Nombre d'élus	Nombre de voix par élu	Nombre de suppléants
Communauté d'agglomération du Grand Dole	2	2	1	2
Communauté de communes de la Plaine Jurassienne	2	2	1	2
Communauté de communes du Val d'Amour	2	2	1	2
Communauté de communes Jura Nord	2	2	1	2
Communauté de communes Cœur du Jura	2	2	1	2
Conseil Départemental du Jura	6	2	3	2

Pour la contribution des EPCI à fiscalité propre membres, les contributions sont fixées d'après le tableau ci-dessous :

	Population du Bassin Versant du Doubs	Linéaire de digues	Surface du Bassin Versant du Doubs
Contributions au fonctionnement du syndicat	30%	40%	30%
Contributions à l'investissement du syndicat	40%	10%	50%

La contribution du Département du Jura est fixée annuellement selon les dispositions prévues dans la convention de mise à disposition des ouvrages prise en application de l'article L 566-12-1 du Code de l'Environnement prévoyant une « compensation financière ». Le montant de la contribution du Département est calculé net des prestations de service réalisées par le Département, pour le syndicat mixte Doubs Loue, dans le cadre d'une convention ad-hoc.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- approuve le projet de statuts du Syndicat Mixte Doubs Loue ;
- Désigne Messieurs Patrick PETITJEAN et Christian LAGALICE en qualité de Délégués titulaires, Messieurs Etienne CORDIER et Pierre THIEBAUT en qualité de Délégués Suppléants pour siéger au sein du Comité syndical du Syndicat ;
- Autorise le Président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.



9) FREDON convention

Vu la compétence de l'intercommunalité en matière de Gestion, aménagement et entretien des cours d'eau du périmètre de la communauté de communes dans le respect de l'environnement conformément à l'article L211-7 du code de l'environnement

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de verser en 2019 une subvention à LA FREDON d'un montant de 3 024 €.

